



ENGAGEMENTS District 08

Saison 2022 / 2023

INFORMATIONS ET
PROCÉDURE FOOTCLUBS

Depuis la saison 2019/2020, le District a fait évoluer la méthode d'engagement des équipes pour toutes les Compétitions, Pratiques, Rassemblements et Evènements relevant de sa compétence (des U7 jusqu'aux Vétérans).

Les engagements s'effectuent dorénavant sous forme dématérialisée, par le biais de FOOTCLUB.

En fonction de vos catégories et/ou pratiques, les périodes pour s'engager pour la saison 2022/2023 sont les suivantes :

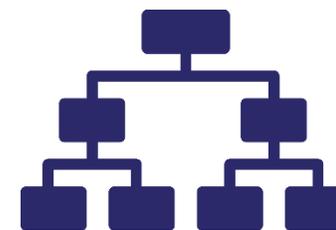
- **Seniors / Féminines / Vétérans** => du 08 JUIN au 30 JUIN 2022
- **Jeunes (U13 à U18)** => du 08 JUIN au 11 JUILLET 2022
- **Foot d'animation / Futsal** => du 08 JUIN au 15 AOÛT 2022



Procédure simplifiée

Partie 1

- Se positionner sur la saison « *2022-2023* », (dans le déroulant en haut à gauche).
- Cliquer sur le menu « *Compétitions* », puis « *Engagements* »
- Cliquer sur le bouton en bas à droite « *Engager une équipe* »
- Choisir le centre de gestion « *District des Ardennes de Football* »
- Cocher la compétition correspondante, puis « *Suivant* »
- Sélectionner l'équipe à inscrire, puis « *Suivant* »



Partie 2

- Il faut maintenant saisir « *l'installation* » que l'équipe utilisera, ici 2 choix :
 - => Soit sélectionner l'installation déjà prédéfinie dans le menu déroulant installation
 - => Soit rechercher une installation existante par nom et/ou localité. Un résultat de la recherche vous permettra de saisir la bonne installation
- Cliquer sur « *Suivant* »
- Viens ensuite la partie désidérata (Voir titre « Page Désidérata » à la page suivante pour les détails). Cliquer sur « *Suivant* »
- L'engagement est transmis au District, vous pouvez alors saisir un nouvel engagement via le bouton « *Nouvelle saisie* ».



Partie 3



⇒ Page Désidérata

- Dans cette page, vous pouvez inscrire si besoin votre souhait d'évoluer à domicile ou à l'extérieur sur une ou des dates précises. Vous pouvez également nous faire part de vos souhaits en complément de vos engagements, dans l'encadré Désidérata (*exemple ci-dessous*):

Desiderata (jour et/ou horaire différent de la compétition et éventuelles précisions)

Inscrire vos vœux

- Vos vœux seront ensuite examinés par la Commission Compétente, qui pourra les accepter ou non, afin de garantir la bonne marche du calendrier.



Bon à savoir

- Dans le cas d'une Entente Jeunes, les droits d'engagement et tous les frais relatifs au fonctionnement de l'Entente seront pris en charge par le Club responsable désigné (club support).
- ⇒ Il devra également nous transmettre la convention signée par les différents clubs composants cette Entente (pour le Foot Animation) ou remplir la demande dans l'onglet « vie des clubs » (pour toutes les autres catégories) afin qu'elle puisse être validée par le District des Ardennes de Football
- L'utilisateur Footclubs doit avoir, au minima, un profil « gestionnaire compétitions » sans quoi il ne pourra pas engager d'équipe.
 - Une équipe Jeune inscrite en championnat District Ardennes le sera automatiquement dans la Coupe des Ardennes ainsi que dans le championnat Futsal hivernal Ardennes qui correspondent à sa catégorie. **Les équipes qui souhaiteront s'en désengager devront le faire savoir au District avant le début des compétitions.**